



Centre Suisse Islam et Société

Le Centre Suisse Islam et Société (CSIS) de l'Université de Fribourg est un centre de compétences traitant des questions actuelles liées à l'Islam en Suisse en mettant l'accent sur l'autoréflexion islamique.

Le CSIS œuvre-t-il vraiment à l'intégration des musulmans ?

CSIS: <https://www3.unifr.ch/szig/fr/>

Censé favoriser l'intégration des musulmans dans notre société démocratique et laïque, le Centre suisse islam et société (CSIS) privilégie la religion.

Il célèbre les activités des centres islamiques (associations-mosquées) où il ne relève aucun radicalisme.

Afin d'accroître l'efficacité des bénévoles de ces associations et de leurs imams, il organise une multitude de formations continues financées principalement par les pouvoirs publics.

Il encourage la professionnalisation des auxiliaires des mosquées et plaide pour qu'ils puissent œuvrer dans les institutions profanes.

Table des matières

Introduction	4
1. Naissance, contestations et promesses	7
2. Un Coran méconnu, des critiques ignorées	11
3. Pas d'imams radicaux dans les mosquées ?	13
4. Mosquées turques, wahhabites, fréristes	15
5. Un objectif du CSIS : des emblèmes de l'islam les services publics	21
6. Dans les ateliers : conservatisme et théologie	28
7. Renégocier nos normes, multiplier les aménagements	41
8. Questionnements	45
Annexes : Sondages. Financement 2018	48

Introduction

Nos sociétés sont taraudées par un souci permanent : **la radicalisation islamique**. « Prévenir la radicalisation » est devenu un sésame qui permet à de nombreux projets d'être approuvés, soutenus, financés. Or des projets, le Centre suisse islam et société (CSIS) de Fribourg en a à profusion. Il est opportun de s'interroger sur leur pertinence et / ou efficacité.

Ces initiatives prennent la forme de multiples formations continues offertes aux bénévoles des associations islamiques qui enseignent diverses facettes de l'islam. Des associations qui sont considérées par le CSIS comme un bouclier contre le péril de la radicalisation.

« En organisant des activités, des cours de langues, des événements, les centres islamiques peuvent créer du lien social et constituer un rempart contre la radicalisation. (...) »

Le Centre refuse de voir combien ces lieux sont eux-mêmes influencés par une approche radicale de l'islam : statut du Coran, sexisme, refus de regard historico-critique sur les textes. Nombre de ces mosquées invitent des islamistes pour des conférences et formations, à commencer par le plus connu d'entre eux, après l'effacement de Tariq, Hani Ramadan.

Entre 2016 et 2018, celui qui se désigne comme un « centre national de compétence » a mis sur pied 26 ateliers dans toute la Suisse, en partenariat avec 18 organisations musulmanes. Les participants ont pu par exemple s'initier aux rôles de « *porte-parole, d'enseignant de religion ou d'accompagnement spirituel* ». Ces rencontres ont aussi permis de « *mieux cerner les besoins des imams (...) ils souhaitent renforcer leurs compétences en matière de conduite d'entretien, de pédagogie, de médiation et d'aumônerie.* » Et de communication avec les médias.

La prévention de la radicalisation s'insère dans un concept plus large, l'intégration. Un des axiomes de nos sociétés est de considérer que des musulmans mal dans leur peau, convaincus d'être discriminés, « en rupture », sans formation, en crise d'adolescence, etc. pourraient basculer dans le radicalisme violent. Prévenir la radicalisation, le CSIS en est un exemple saisissant, consisterait donc à offrir

à cette population mille et une opportunités, voire quelques discriminations positives :

« Lorsque des formations continues ont pour public-cible des bénévoles (...), dans la mesure du possible, ces formations devraient pouvoir être gratuites. »

Ces bénévoles sont-ils censés passer leur vie à la mosquée, ne pas avoir d'emploi et exercer cette activité grâce à l'aide sociale ?

Satisfaire les besoins exprimés par les imams et leurs fidèles, organiser pour eux de multiples formations, c'est dans l'optique du CSIS lutter à la fois contre la radicalisation et promouvoir l'intégration. Ces musulmans et leur islam ne semblent porter aucune responsabilité dans l'intégrisme qui progresse au sein de nos sociétés comme dans le monde musulman.

Les Suisses qui voient un lien entre islam littéral et terrorisme ou entre islam et discriminations sont emplis de « préjugés » contre lesquels le CSIS entend lutter.

Pourtant, craindre l'extrémisme islamique est des plus rationnel, l'actualité l'illustre tous les jours, de même que les dispositifs de prévention. A Genève par exemple, un vaste réseau cantonal (« Gardez le lien ») a permis de repérer une centaine de personnes dans le cadre de la prévention **DES** radicalisations (il est interdit de parler de la seule « radicalisation islamique »). Au bilan du réseau, 85 situations concernaient l'islam radical. Et rappelons que près d'une centaine de djihadistes de Suisse sont partis pour les terres sanglantes de l'Etat islamique.

Le CSIS présente un autre paradoxe : alors que la méfiance envers les musulmans met en cause leur religion (textes, discriminations, persécutions, terrorisme), le CSIS a lancé une entreprise de valorisation de la religion musulmane, son Coran, ses hadiths, son droit. Et bien qu'il s'affirme propagateur d'un islam moderne, il en arrive dans un de ses textes à expliquer aux musulmans comment le droit suisse peut être utilisé pour appliquer un droit divin qui favorise les garçons dans l'héritage.

Les services cantonaux et communaux d'intégration offrent de nombreuses prestations (langue, culture d'origine, formations, recherches d'emploi, lutte contre

les discriminations, conseils, occupations diverses). Mais ils s'adressent aux réfugiés et migrants en général. Le Centre suisse islam et société est le seul organisme d'envergure qui s'adresse spécifiquement aux musulmans, et plus précisément aux musulmans croyants.

Le CSIS favorise leurs pratiques et rituels dans l'espace public, soit les classiques revendications de ces communautés dans les pays occidentaux, sources de multiples conflits.

Les Centre collabore avec les associations islamiques, soit les zéloteurs les plus actifs de l'islam. Or, selon les recherches et selon le CSIS lui-même, les pratiquants réguliers ne représentent qu'une faible minorité des 500'000 musulmans de Suisse, moins que les chrétiens.

Le CSIS ne voit aucun radicalisme dans les associations suisses, ce qui contredit les nombreuses polémiques liées à des imams et des mosquées islamistes, à des enquêtes de médias, et enfin à des livres d'investigation.

Il célèbre le rôle de ces associations islamiques pour la société et encourage à nouer des liens étroits entre leurs bénévoles et les institutions étatiques, notamment par des financements, voire par une professionnalisation par exemple des animatrices de groupes de femmes ou de jeunes.

Pourtant, les synthèses des nombreux ateliers organisés par le CSIS montrent l'attachement d'imams, d'animateurs et d'enseignants à des préceptes conservateurs, sexistes et discriminatoires. Mais curieusement, la critique n'est jamais de mise dans ces synthèses, pas plus que l'annonce d'actions destinées à faire évoluer les esprits.

I. Naissance, contestations et promesses

*Le CSIS a mis sur pied un enseignement de l'islam à l'université de Fribourg.
Il travaille essentiellement avec les associations musulmanes.
Ses formations familiarisent les intervenants bénévoles aux moyens
modernes et dynamiques d'enseigner leur dogme.*



L'équipe du CSIS en 2017. A droite son maître d'œuvre, Hansjörg Schmid.

Le CSIS, fondé et co-dirigé par Hansjörg Schmid et basé à l'université de Fribourg, est un institut interfacultaire: religion, droit et philosophie. Il œuvre à la fois à la création d'un enseignement islamique et aux liens entre islam en Suisse et questions sociales. Il a gagné en quatre ans une place exceptionnelle.

Il met en œuvre les besoins en formation des bénévoles des mosquées ressortent de [son premier rapport](#) :

Des formations de « *communication institutionnelle et médiatique, cours de pédagogie, de didactique des langues ou de l'enseignement religieux, gestion de conflits ou management associatif...* » Les activités des femmes suscitent d'autres idées

de formations: «...elles organisent aussi bien des cours de religion (pour enfants (mixte), adolescent-e-s et femmes), de Coran, d'arabe, que des camps pour les jeunes (été et hiver, mixte), des activités sportives réservées aux femmes, des halte-garderies, des ateliers de support à la recherche d'emploi, des ateliers de couture, de cuisine et des repas canadiens.»

La multiplicité de ces activités internes, dont une partie est proposée par les pouvoirs publics, ne favorise-t-elle pas le communautarisme ?

Il manque tout de même aux jeunes « une offre d'informations sur leur propre religion » :

« Ils sont marqués par le discours médiatique et cherchent des réponses sur internet. Un travail de déconstruction de l'image de l'islam véhiculée dans les médias pourrait être un thème de formation continue (...) »

En résumé, ce «centre national de compétences» a pour objectifs majeurs :

- La formation religieuse universitaire qu'il a créée et qu'il gère (l'enseignement des « sciences islamiques » où science et foi sont mêlées).
- La formation des professionnels en contact avec des musulmans.
- La collaboration avec les bénévoles des mosquées et leur intégration aux institutions de la société profane.
- Des formations continues pour ces bénévoles.

Les femmes identifient deux besoins prioritaires dans lesquels des formations pédagogiques seraient utiles : l'enseignement de la religion et celui de la sexualité. *« Comment capter l'attention des élèves de 4 à 15 ans ? Quelles pédagogies utiliser pour les intéresser durant une période donnée ? Comment choisir les thèmes que l'on aborde ? Comment parler et répondre aux questions existentielles ? »*

Enfin, pour le CSIS, « la question d'une professionnalisation du travail avec les jeunes musulmans » (réd: pratiqué surtout par les femmes) doit ici aussi être soulevée. »

Quant à la sexualité, elle concerne des « questions liées à la puberté ». Mais les parents souhaitent que ce soient les femmes des associations qui s'en chargent et

non les professionnelles formées par l'Etat, car ce sujet nécessite pour les musulmans « *une pédagogie spécifique* ».

En quoi les questions de sexualité sont-elles spécifiques aux musulmans ? Leur réserver des ateliers hors école publique, mais financés par le public et liés à leur religion, n'est-ce pas favoriser le repli sur soi et sur ses croyances (l'homosexualité par exemple est traitée de « sujet périlleux ») ? Est-ce le rôle de l'Etat de financer d'une part une éducation sexuelle destinée à tous, et d'autre part des cours réservés aux musulmans ?

Résistance des Fribourgeois

Ce n'est pas sans mal que l'institut a été porté sur les fonds baptismaux. En 2015, l'UDC de Fribourg a vivement protesté contre la création de ce centre qu'elle accusait de vouloir former des imams et risquer de favoriser l'intégrisme. Le parti a lancé une initiative destinée à bloquer le projet. Muni de plus de 9000 signatures, le texte considéré comme discriminatoire et contraire à la Constitution, a été invalidé.

Devant cette levée de boucliers, [le gouvernement fribourgeois a assuré](#) qu'il s'agissait surtout de diffuser des connaissances du christianisme, du droit et de l'histoire suisses, et de transmettre des compétences pédagogiques. L'Exécutif jugeait que « *l'Université de Fribourg répond à un besoin formulé par la minorité musulmane de Suisse, soit 4,9% de la population.* » Les coûts seraient modestes, 1 million : 250'000 francs par an entre 2017 et 2020 de la part du canton et une somme équivalente de la Confédération.

Hansjörg Schmid, pionnier du Centre et futur directeur, précise alors : « *Il s'agit d'un institut universitaire où [seront menés des débats critiques sur l'islam](#)* » avec une variété d'intervenants : « *Il y a des chercheurs musulmans conservateurs, d'autres réformateurs. Or, on ne peut pas inviter seulement ces derniers...* » Dans les faits, le Centre a une approche très claire des idées qu'il entend propager, la variété des intervenants sera donc, on le verra, très limitée. Il insiste sur le fait qu'il traite avec des chercheurs, des universitaires. L'écrasante majorité partagent sa vision.

Pour le directeur, « *il est juste de donner aux musulmans la possibilité de se former à leur tradition religieuse à l'université, comme peuvent le faire les catholiques et les réformés.* » La [Conférence des évêques suisses](#) soutient le projet avec quelques bémols : « *... l'enseignement, la recherche et la formation continue à l'islam des musulmans sur l'Etat de droit et la société suisses sont certes indubitablement importants, mais ne sont crédibles que s'ils ne viennent pas toujours du même cercle de personnes, et si l'institut accepte également les voix critiques et extrêmes de la théorie et de la pratique.* »

Les voix critiques seront rares et les voix extrêmes inexistantes.

En lever de rideau, Hansjörg Schmid a dispensé un cours sur « *La place des religions en Europe – en particulier le christianisme et l'islam – et leur contribution à une identité européenne* ».



2. Un Coran méconnu, des critiques ignorées

Le CSIS encourage une relecture du Coran qui met en évidence ses principes positifs et qui occulte ses injonctions discriminatoires ou cruelles.

Il plaide pour l'autorisation de rituels religieux dans l'espace public.

Il accrédite l'idée que les musulmans sont victimes de préjugés, mais jamais l'inverse (des préjugés négatifs de musulmans envers notre société).

Dans ce centre, les réticences des non-musulmans, n'ont aucune légitimité.

Le projet que le CSIS met en œuvre est ambitieux. Ses collaborateurs développent l'enseignement de l'islam à l'université, engagent des travaux scientifiques et universitaires, convient les imams et les bénévoles des mosquées à des formations continues, organisent des séminaires destinés à expliquer cette religion aux professionnels en contact avec des musulmans dans les cantons, communes, institutions, entreprises, etc.

A l'origine de cette création, [une enquête du Fonds national](#) qui concluait que la plupart des imams et de leurs enseignants « ne connaissent pas la société suisse, sa culture et ses lois ». Le Centre entendait pallier cette lacune.

Dans les faits, c'est la doxa musulmane, parfois comparée à la laïcité, qui est au cœur des intérêts et des activités. La législation suisse n'est pas traitée en elle-même, mais par comparaison avec le droit islamique.

Le Centre entend – sans l'explicitier clairement – intégrer les musulmans de Suisse par l'islam. Il préconise une approche moderne, dont ses étudiants et doctorants, avec des intellectuels d'autres pays qui partagent cette vision (en Allemagne notamment), dessinent les contours.

Cette approche moderniste est relative, puisque qu'elle comprend la défense de revendications religieuses telles que foulard, prières, halal, burkini, etc.

Comme le montrent ses invités-vedettes, [Asma Lamrabet en 2018](#), [Mohamed Bajrafil en 2019](#), de même que les doctorants interviewés dans les Newsletters du CSIS, il ne s'agit pas de jeter un regard critique sur le passé de l'islam ou sur les contenus inacceptables du Coran, mais de relire ce livre en mettant en évidence ce qui est censé être ses grands principes : tolérance, approche égalitaire des religions et des sexes, pacifisme. Et mettre sur le compte du « contexte » les versets qui choquent.

Aucune place n'est accordée aux citoyens de Suisse qui, observant les souffrances provoquées par ceux qui invoquent l'islam pour perpétrer des atrocités, craignent cette religion et n'arrivent pas à croire qu'il n'existe aucun lien entre ces actes criminels et le contenu des textes « sacrés ». Des citoyens qui, en conséquence, sont réfractaires aux « signes visibles » que la population la plus active des musulmans, celle des associations, revendique.

Pour les responsables du Centre, notre société doit prendre acte de la multiplicité des cultures et des ethnies, et s'ouvrir aux différences religieuses, dont leurs pratiques nouvelles, vestimentaires, alimentaires ou culturelles. Il est lui-même ouvert aux collaboratrices qui portent le foulard islamique.

L'observateur averti constatera que dans cette grande diversité, une seule religion, par le biais d'une petite minorité de ses adeptes, exige cette visibilité dans l'espace public.

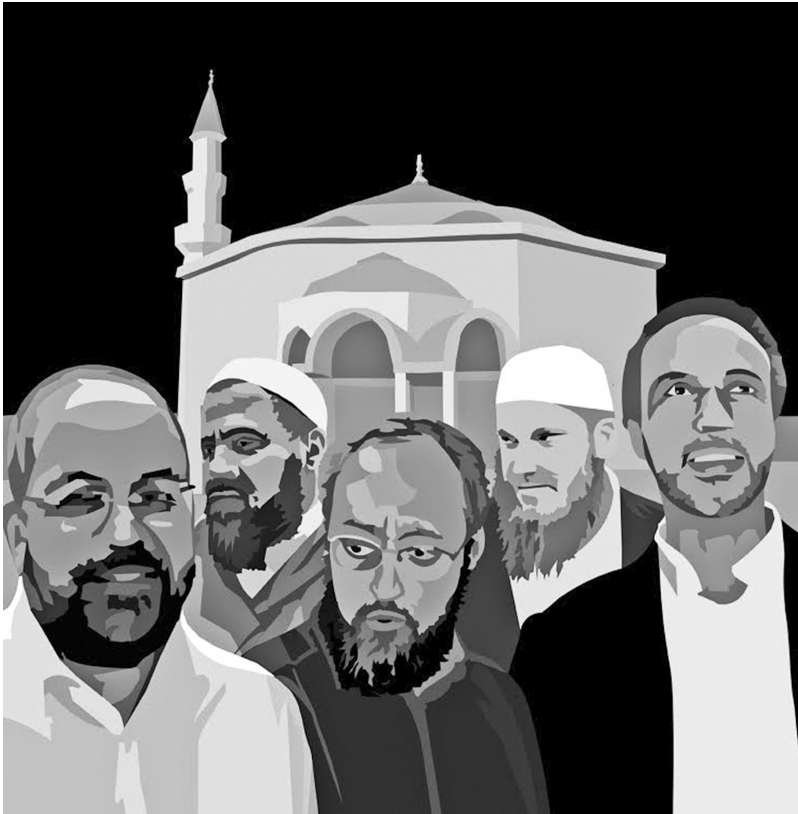
3. Pas d'imams radicaux dans les mosquées?

Le CSIS couvre d'éloges les associations islamiques (centres ou mosquées).

L'empreinte de l'islam littéraliste représenté par la Turquie, des imams des Balkans, les wabbabites et surtout les Frères musulmans est ignorée.

Le livre-enquête « Qatar Papers » (2019) confirme l'influence des Frères musulmans en Suisse.

Certaines associations tiennent un double discours inquiétant comme celle des jeunes musulmans de Frislam, très liée au CSIS.



De gauche à droite : Mohamed Karmous, Youssef Ibram, Hani Ramadan, Nicolas Blancho et Tariq Ramadan (qui était la vedette des associations romandes).

Pour le CSIS, les centres islamiques seraient préservés de tout radicalisme. Les imams et enseignants sont pour lui pleinement intégrés, et leurs activités enrichissent l'ensemble de la société. Hansjörg Schmid pousse cette idée à l'extrême : en 2016, il affirme n'avoir jamais rencontré d'imam radical sur les plus de 200 qu'il a côtoyés. S'il s'agit de terrorisme, on veut le croire, bien que diverses polémiques montrent que les mosquées ne sont pas épargnées par ce fléau.

En fait, c'est surtout le radicalisme culturel, soit une approche littéraliste et donc très conservatrice, qui imprègne une grande partie de ces lieux.

Cet axiome de l'inexistence du radicalisme parcourt les 114 pages du rapport 2016 consacré aux besoins de **formation continue**, première importante recherche sur laquelle le CSIS fonde ses orientations. Selon les auteurs, les centres islamiques sont au service de l'intégration. Leurs imams sont des « bâtisseurs de ponts », des médiateurs, des religieux qui travaillent eux aussi à l'intégration.

4. Mosquées turques, wahhabites, fréristes

Le rapport sur les formations décrit de manière très positive les nombreux cours et animations dispensés dans les mosquées. Par exemple, ceux de la *Fondation islamique turque* dépendant du Ministère des affaires religieuses d'Ankara, la Diya-net. [Trente-quatre imams œuvrant dans 46 communautés](#) (sur 90 turcophones) ont été formés en Turquie et sont salariés par le Ministère pour un séjour limité à 5 ans. Dans ces conditions, ces imams turcs ne peuvent pas pour la plupart maîtriser une langue nationale. Les sites de leurs organisations sont d'ailleurs en turc.

La Diyanet, nous apprend le rapport, finance en outre le déplacement en Suisse de « formateurs » turcs : théologiens, pédagogues, psychologues... Chaque semaine, les imams reçoivent, comme leurs confrères de Turquie, le sermon du vendredi rédigé par le Ministère. Mais le réciter n'est pas obligatoire. *Le radicalisme de Recep Tayyip Erdogan, qui considère l'assimilation comme un « crime contre l'humanité » peut être diffusé sans obstacle dans nos mosquées. Ses pressions se sont illustrées à divers reprises récemment. Cette infiltration étrangère est-elle acceptable ? Dans l'étude sur les formations, les apports turcs sont présentés, comme tous les autres, comme exclusivement positifs.*

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

STATUTS DE L'ASSOCIATION DES MUSULMANS DE FRIBOURG - AMF

- + Article 1 : Nom, nature, siège et durée
- + Article 2: Objectifs
- Article 3: Fonctionnement

3.1 L'AMF est autonome dans son fonctionnement et déclare sa neutralité et son indépendance vis-à-vis de tout gouvernement et parti politique.

3.2 La référence religieuse de l'AMF est le Conseil Européen de Fatwa et de la Recherche

Vos dons sont importants et permettront à l'AMF de continuer sa mission

[Faire un don](#)

Mastercard VISA PayPal BANC

L'AMF se présente

- › L'AMF se présente
- › Buts de l'AMF
- › Au service de toute la communauté!
- › Les objectifs de l'AMF
- › Les activités de l'AMF
- › Jeunesse et Enfance
- › Pour soutenir l'association

*L'AMF est la plus grande association fribourgeoise. (2016, capture d'écran).
Le Conseil européen a été créé par l'éminence grise des Frères musulmans,
Youssef Al-Qaradawi.*

Dans ce rapport, les Frères musulmans ne sont pas évoqués, pas plus que les wahhabites et les mosquées radicales balkaniques. Or, comme l'a montré la presse alémanique, le livre «*La Suisse, plaque tournante de l'islamisme*» et «*Le Radicalisme dans les mosquées suisses*» (p. 33-108, en accès libre), la Confrérie imprègne profondément ces associations.

«*Qatar Papers*»: une confirmation

Les Frères musulmans sont très actifs en Suisse romande. C'est ce que montrent aussi Christian Chesnot et Georges Malbrunot dans «*Qatar Papers*» (2019). Les informations qui suivent, tirées de cet ouvrage, sont données plus en détail dans mon blog [ici](#) et [ici](#).



Les deux journalistes suivent la toile qui s'étend sur les grands centres islamiques, de Neuchâtel au Tessin en passant par Vaud, des centres qui poussent au communautarisme.

Le Chaux-de-Fonnier Mohamed Karmous et son épouse Nadia sont liés à l'Institut frériste de Château-Chinon en France qui forme des imams. Mohamed a créé de nombreux organismes islamistes, dont la **Ligue des musulmans de Suisse**, membre de la Confrérie, qui a son siège au Centre culturel des musulmans de Lausanne (CCML) à **Prilly**. C'est le plus grand du canton de Vaud. Mohamed Karmous en est le président. Le centre a obtenu 1,6 mio de francs de Qatar Charity, œuvre d'entraide qui dépend du Qatar, lui aussi imprégné par l'idéologie des Frères musulmans. Le CCML fait partie de l'Union vaudoise des associations musulmanes, l'UVAM.

Karmous a créé de nombreux autres organismes, dont l'Institut culturel islamique de Suisse qui gère le Musée des Civilisations de l'islam, également bénéficiaire de fonds qataris. Il fait en outre partie, avec le pionnier des Frères musulmans d'Europe Ghaleb Himmat, de la direction d'une des deux principales associations islamiques tessinoises, la Communauté islamique du Tessin (CIT).

L'autre, la Ligue des musulmans du Tessin, n'est pas plus progressiste. En 2019, son imam s'est même vu refuser la nationalité suisse pour cause de liens avec des terroristes.

Nadia Karmous, épouse de Mohamed, est présidente de l'Association culturelle des musulmanes de Suisse. C'est une admiratrice affirmée de Youssef Al-Qaradawi. L'un des best-sellers de ce dernier a pour titre « Le licite et l'illicite en islam ». Il exprime un degré stupéfiant d'intolérance, de discriminations et de misogynie.



*Arouan Jelassi,
imam de la Lega Musulmani Ticino.*

*(Page Facebook du centre
il y a quelques années)*

La grande majorité des imams de Suisse ont appris l'islam orthodoxe et ne maîtrisent pas, ou mal, une langue du pays. Beaucoup ne pratiquent pas la mixité, même dans leurs cours et conférences, et la plupart couvrent la tête des petites filles.

En 2017 par exemple, à l'Association culturelle des musulmans de Neuchâtel, seuls quatre cours étaient mixtes sur les 34 proposés. Les sujets étaient souvent les mêmes, ce qui rend difficilement compréhensible cette séparation des sexes... hors une pudibonderie d'un autre âge ?

Une des associations les plus radicales de Suisse, la Mosquée de Lausanne, a proposé durant des années à ses adeptes un site sur l'islam qui énumérait les pires aspects du littéralisme coranique et se référait à des exégètes haineux. Les médias comme les autorités ont été informés, mais sont restés muets à ce sujet. Le CSIS aussi. En 2019, l'Association suisse vigilance islam a mandaté un avocat pour une dénonciation au procureur. Cette action a enfin conduit les responsables de la mosquée à supprimer ce lien sur leur page d'accueil.

La plupart des associations romandes invitent les islamistes Hani Ramadan et Youssef Ibram (image page suivante) pour des conférences, voire dans le cas



Ramadan, pour former leur jeunesse à l'islam. Elles sollicitent pour diverses manifestations un escadron de Frères musulmans français: Hassan Iquioussen, Moncef Zenati, Nabil Ennassri, entre autres. Le président de l'Union neuchâteloise des associations musulmanes Lotfi Hamami a participé à plusieurs manifestations avec Hani Ramadan et Abu Ramadan, l'imam de Bienne qui faisait des prêches haineux dans sa mosquée contre les non-musulmans.

La 20^e الملتقى الشباب المسلم
Rencontre des Musulmans de Suisse
الدور والتحديات

JEUNES MUSULMANS
Rôle et Défis

08 Novembre 2015 Forum de Fribourg-CH

Conférences et débats Animations pour enfants Expositions

معارض و معلومات
ترفيه للأطفال
محاضرات و النقاش

Invités-Gäste-الضيوف

محمد نبيد جوهري Mohammed Naveed Johari	منصف زناتي Moncef Zenati	
هاني رمضان Hani Ramadan	سمر فالج Samir Falah	يكرم عليمي Bekim Alimi
باسكال الجمبرلي Pascal Gemperli	صفوة عيسى Safwa Aissa	يوسف إبرام Youssef Ibram
كلح زريعي Keefah Zrezy	خليل الثبتي Khalil Thebti	سمير الجلاصي Samir Jelassi

sponsors - الداعمون

Prix d'entrée CHF 10.- par personne à partir de 10 ans.
مبلغ التذكرة 10 فرنك سويسري من عمر 10 سنوات
www.fms.rabeta.ch

fms@rabeta.ch
De: 076 495 90 25
Ar & Fr: 079 456 18 45
Expo: 078 820 07 31

Islamic Center, Jinené, GUYEY

Les « modérés » Pascal Gemperli et Safwa Aissa (UVAM) n'ont pas de problème à s'afficher avec les plus extrémistes, Hani Ramadan, Youssef Ibram et le Français Moncef Zenati.

Enfin, Tariq Ramadan, lui aussi très proche des Frères musulmans, et lié à Youssef Al Qaradawi et au Qatar, était la grande vedette de ces associations. L'Union vaudoise des associations musulmanes et son président Pascal Gemperli l'ont invité comme tête d'affiche de leurs Assises en 2016, avec Hansjörg Schmid. Au début 2020, le CCML a invité une fois de plus Khaled Hanafi, membre du Conseil européen de la fatwa et de la recherche créé par Al-Qaradawi.

Les groupes de femmes sont qualifiés de «groupes de genre» par le CSIS, un terme emprunté à nos sociétés égalitaires, alors que les sexes sont très souvent séparés dans les mosquées, qu’il s’agisse des prières, des cours de religion, de conférences, voire des repas. De toutes petites filles participent voilées aux activités.

رابطة مسلمي سويسرا
 L.M.S. مؤسسة
 الملتقى السنوي لمسلمي سويسرا
 La rencontre annuelle des Musulmans de Suisse
 Jährliches Treffen der Muslime in der Schweiz
UNE MISÉRICORDE POUR LES MONDES
 CONFÉRENCIERS
 Dr. Tarik Swidan - Dr. Muharem Adilovic - Dr. Hassan Iquioussan
 Dr. Larbi Kochat - Dr. Hani Ramadan - Dr. Khaled Hanafi
 M. Moncef Zenati - Mme Safwa Aissa - M. Nevid Jouhari
24- 25 Sep. 2016
 fms@rabeta.ch
 www.fms.rabeta.ch
 De 076 495 90 25
 Fr&Ar 079 456 18 45
 Expo 078 820 07 31

Enfin, la transparence n’est pas le point fort de ces centres. Il est souvent impossible sur leur site de savoir qui les préside, les gère, quel est le nom de leur(s) imam(s).

En 2016, la vice-présidente de l’UVAM Safwa Aissa participe à la une manifestation en compagnie des mêmes extrémistes et d’un Frère musulman de plus, Hassan Iquioussen.

Le double discours de Frislam

«Le CSIS a encadré une communauté bilingue (français et italien) de jeunes bloggeurs (18 à 30 ans), musulmans et non musulmans, qui ont réalisé des discours alternatifs par rapport à la propagande radicale, notamment de type djihadiste, sur le web.» (rapport d’activités 2018).

Pour ce projet intitulé [PositivIslam](#), le CSIS collaborait avec l’association *Frislam*, donnée en exemple dans de nombreuses publications du centre.

Il s’agissait de présenter sur internet une vision positive de l’islam et de ses adeptes, un projet financé à hauteur de 40’000 francs par l’Office fédéral des assurances sociales.

Je découvre cette même année 2018 que *Frislam* est elle-même un mouvement radical.

Les jeunes de cette organisation s'affirment citoyens modèles, « une plus-value constructive » pour le canton de Fribourg. Ils organisaient depuis quatre ans un événement annuel, le « Fasting Day » (jour de jeûne) un soir de Ramadan. Les habitants du canton se voyaient offrir un repas gratuit et des animations. Avec ces buts séduisants : « se rencontrer, partager, s'aimer ». Selon *Frislam*, un millier de Fribourgeois ont participé à la soirée 2018.



Hansjörg Schmid, Saâd Dhif, secrétaire général et organisateur du cours islamiste, et le président de Frislam Mohamed Hamsa (de dos) lors du « Fasting Day » 2018.



Nous avons révélé l'intégrisme de *Frislam* qui a organisé la même année pour ses membres un enseignement religieux « basé sur les ouvrages du Professeur Moncef Zenati ». Celui-ci est un Frère musulman français parmi les plus extrémistes.

Hansjörg Schmid qui était en 2018 un des orateurs de la partie officielle

du «Fasting day» connaît depuis longtemps Saâd Dhif, qui a travaillé au CSIS comme secrétaire à ses débuts. En 2018, il est secrétaire général de *Frislam* et organisateur du cours de religion. Le directeur du CSIS n'a pas remarqué l'inquiétante orientation de cette association. Ce n'était pourtant pas une première : en 2016, *Frislam* a organisé une journée avec Hassan Iquioussen, autre islamiste français connu.

5. Un objectif du CSIS: des emblèmes de l'islam dans les services publics

Le Centre plaide pour un resserrement des liens entre enseignants de religion et services étatiques.

Le CSIS explore en 2019 « l'action sociale islamique ». Ces professionnels musulmans pourraient selon un doctorant résoudre des problèmes de notre société grâce à la « théologie islamique ».

Le CSIS imagine même que ces travailleurs religieux pourraient « devenir des prestataires de services pleinement reconnus au sein de l'État providence ».

Pour le Centre, les mosquées et associations sont intégrées et ouvertes. Leurs bénévoles nécessitent néanmoins de nombreuses formations afin qu'elles puissent mieux exercer leurs talents dans leurs murs, voire hors des murs. Selon le rapport du CSIS sur la formation:

« Elles ne sont pas encore intégrées aux arrangements existants entre l'État et les communautés religieuses. Les bénévoles souhaitent une reconnaissance sociale de leur engagement et une stabilisation de leur activité, en particulier dans le domaine de l'action sociale. Il peut ainsi en ressortir de nouvelles perspectives professionnelles dotées de ressources financières propres, notamment dans les aumôneries hospitalières et carcérales. »



Les associations sont particulièrement attirées par la communication, la pédagogie, la didactique des langues (l'arabe est enseigné par toutes les mosquées), l'aumônerie, la gestion de conflits, le management associatif.

Pour les Églises classiques, pas impliquées dans un quelconque terrorisme, pas de rétribution. Les chrétiens et les juifs pourraient rêver de n'être pas intégrés pour bénéficier de telles prestations !

Bien que les chrétiens ne revendiquent pas le port de signes ostentatoires et ne prononcent pas de discours archaïques, le CSIS met l'accent sur leurs imaginaires similitudes avec les musulmans. Voici quelques thèmes traités :

- « Pour ou contre la croix dans les écoles ? Pour ou contre la burqa ? »
- « Quel rôle la religion doit-elle jouer dans l'espace public ? »
- « Critique, contradiction, blasphème : questions au christianisme et à l'islam ».

Des associations islamiques sont sollicitées dans les hôpitaux et les prisons pour des activités d'aumônerie. Longtemps pratiquées bénévolement par les chrétiens, elles tendent désormais à être financées. Le CSIS imagine un vaste développement, parallèle à la croissance des disciples d'Allah :

« Les centres fédéraux de requérants d'asile et, dans une moindre mesure, les établissements médico-sociaux, les centres d'animation socioculturelle pour les adolescents et jeunes adultes ainsi que les écoles, deviennent aussi des secteurs publics concernés par la thématique. »

L'action sociale musulmane, solution à nos problèmes?

Le sujet de l'action sociale musulmane était à l'agenda du CSIS en 2019. La direction du Centre examine comment elle pourrait se développer et se faire reconnaître dans la sphère profane de notre société. C'était le thème de son colloque annuel, très universitaire cette année-là, puisque les interventions se sont faites

en anglais, sans traduction. La manifestation était pour la première fois « internationale ».

Un des doctorants du Centre, [Baptiste Brodard](#), converti à l'islam à 18 ans, a fait de cette action sociale musulmane son sujet de thèse. C'était un intervenant du colloque. Pour lui, un phénomène nouveau se développe dans les pays occidentaux, « *l'investissement de collectifs musulmans dans l'action sociale au nom de leur foi ou de leur identité religieuse* ».



Ces collectifs musulmans, précise Baptiste Brodard, comptent s'investir dans « *le soutien scolaire, l'accompagnement de jeunes musulmans qui ne trouvent pas d'emploi, la prévention de la délinquance, la lutte contre le racisme et contre la radicalisation ou encore la médiation familiale* ». Soit, affirme-t-il faussement, une action qui « *répond aux besoins non pris en charge par les autres acteurs de l'Etat et de la société civile.* »

Enthousiaste, le doctorant affirme même que nous assistons à la naissance d'une « *alternative au travail social étatique* ».

Et comme pour la plupart des sujets traités par le CSIS, une « *réflexion théologique* » est intégrée à sa thèse. Cette théologie « *serait susceptible de proposer des solutions aux problématiques spirituelles, morales et sociales touchant notre société* ».

Le flyer de présentation du colloque de 2019 consacré à l'action sociale musulmane le dit autrement : « *Bien que, dans de nombreux cas, ces activités puissent être qualifiées d'aide axée sur la communauté, le plus souvent elles dépassent les frontières des communautés musulmanes pour profiter à la société dans son ensemble. Les acteurs musulmans commencent (...) à négocier la manière dont ils peuvent devenir des prestataires de services pleinement reconnus au sein de l'État providence.* »

Peut-on affirmer que l'islam est garant d'une action sociale de meilleure qualité que l'action étatique et laïque ? Si un jour des représentants affirmés de l'islam œuvrent au sein de l'Etat, ils côtoieront 90 % d'utilisateurs non-musulmans : ceux-ci se sentiront-ils à l'aise ?

En 2019, le CSIS a aussi traité de la religion dans l'entreprise. Là encore, on ne peut s'empêcher de se demander quels représentants d'autres religions souhaitent que leurs adeptes puissent exprimer leur foi au travail. Et quels conflits se profilent si les musulmans tentent de l'imposer.

Les imams, « bâtisseurs de ponts »

Pour le CSIS, selon sa recherche sur les besoins en formation, les imams sont des « bâtisseurs de ponts ». Ils exercent « des arbitrages et de la médiation ». L'un de ces religieux l'illustre : «... *par exemple, j'ai reçu quatre personnes qui avaient des problèmes avec leurs épouses...* »

Autre exemple : des parents craignent que leurs enfants fréquentent des non-musulmans ; ou encore : un père ne laisse pas sa fille participer à certaines activités. L'école appelle un imam. « *Des activités de médiation (...) soulignent leur rôle de passeur culturel et religieux.* »

C'est un nouveau paradoxe : l'imam est appelé pour résoudre des problèmes issus de sa doxa. Il devrait pour cette prestation être remercié, voire indemnisé.

Le CSIS insiste souvent sur le surmenage de ces imams qui sont sollicités dans de nombreux domaines. Son souhait est de les décharger en formant, en guise d'assistants, des bénévoles des mosquées. A nos frais.

Une recherche publiée en 2019 examine l'origine et les lieux d'étude de quelque 130 « imams actifs » de Suisse et sur l'enseignement des mosquées (kosovares, bosniaques, turques, saoudiennes, etc.). Une question est au cœur de ce travail : la Suisse devrait-elle mettre sur pied des formations d'imams ?

Non, concluent les chercheurs. En revanche, ces religieux ont besoin de formations continues, soit heureuse coïncidence, ce que fait le CSIS. Qui souhaite aussi une reconnaissance de cursus de pays musulmans. Exemple donné : un bachelior en Turquie suivi d'un master en Suisse.



Le premier colloque du CSIS organisé en 2016 s'intitulait : « Comprendre l'islam et les musulmans en Suisse ». Il reflétait déjà l'ensemble de la politique du centre.

Sur la couverture de la brochure de présentation, une ravissante jeune fille tout de blanc vêtue, avec foulard et ordinateur.

Pour le CSIS, l'autorisation de porter le foulard ne se discute pas. D'ailleurs, plusieurs collaboratrices du CSIS l'arborent.

Ces signes visibles sont critiqués par de nombreux citoyens, ce qui se traduit pour les organisateurs par cette observation : « *les musulmans souffrent de stéréotypes* ». Les intervenants, dont de nombreux chercheurs, se sont donc efforcés pour ce coup d'envoi de « *déconstruire certaines représentations* ».

Vu la raison pour laquelle le CSIS a été fondé (l'ignorance des imams à propos de la Suisse et de son système), pourrait-on imaginer un séminaire qui renverserait les propositions au profit de celles-ci :

- « *Musulmans: comprendre la Suisse et les Suisses* »
- « *Musulmans: comprendre ce qui choque dans la tradition musulmane* »
- « *Déconstruire certaines représentations véhiculées par les musulmans sur les Occidentaux* »

C'est impensable. Cette volonté de donner un nouveau lustre à l'islam et à ses adeptes pose pourtant une question de fond. Voulons-nous faire en sorte que les usagers du CSIS soient d'abord de « bons musulmans » et mettent en pratique leurs rites, leurs mœurs et leur habillement ? Ou voulons-nous

les inciter en priorité à valoriser notre démocratie et à adhérer à ses valeurs, par exemple l'égalité de traitement entre sexes, élèves, travailleurs, administrés, patients ? Au CSIS, cette deuxième option semble hors sujet.

Le CSIS a organisé le 11 septembre 2017, avec l'université de Lucerne et la Commission fédérale contre le racisme, une journée consacrée à «L'hostilité envers les musulmans». Les constats de la quinzaine d'orateurs, souvent des chercheurs universitaires, se rejoignent : la Suisse discrimine cette population, celle-ci est victime de rejet, les médias consacrent trop d'articles au terrorisme et à ce qui ne va pas dans cette communauté, etc.

L'islam est exonéré de toute responsabilité ou demande d'explication, le CSIS veillant à ne pas confronter ces croyants aux persécutions et discriminations pratiquées dans leurs pays d'origine au nom de leur religion. Les formateurs précisent qu'ils traitent de l'islam «*en Suisse*», sans importation des «*débats étrangers à l'islam et aux musulmans en Suisse*». Les citoyens ne sont pas censés savoir ce qui relie l'islam aux discriminations qui caractérisent tous les pays islamiques.

The infographic features a central illustration of a woman wearing a black hijab and a white long-sleeved top, looking thoughtfully to the side. Surrounding her are seven speech bubbles of various colors (blue, pink, green, purple) containing text. The text in the bubbles includes questions about workplace discrimination, street harassment, service refusal, school discrimination, and general discrimination, as well as a bold call to action.

Tu te sens désavantagé au travail, juste parce que tu es musulman(e)?

Dans la rue, tu as été agressée physiquement ou verbalement parce que tu portes un foulard ?

Un service t'a été refusé ?

Tu subis de la discrimination à l'école ?

Tu te sens parfois "citoyenne ou citoyen de deuxième classe" ?

Tu as été discriminé de quelque façon que ce soit...

N'HÉSITE PAS À NOUS CONTACTER !

Sur la page d'accueil de l'Union vaudoise des associations musulmanes (UVAM), novembre 2019

Cette approche pousse le public du CSIS à la victimisation et à l'hostilité envers la Suisse qui offre des opportunités sans équivalent dans les pays régis par l'islam. Plus grave : ces critiques constamment répétées poussent aussi les musulmans non-croyants ou peu pratiquants à une vision négative de notre pays.

Peu après ce colloque, l'Association suisse vigilance islam a demandé par le biais d'une pétition munie de 800 signatures l'organisation de manifestations contradictoires. Sa demande a été balayée, notamment parce que seuls les chercheurs universitaires et spécialistes diplômés doivent pouvoir s'exprimer. «*Le CSIS encourage l'articulation scientifique de l'islam dans la société suisse et favorise la discussion académique d'une perspective musulmane sur les questions sociétales.*»

On constate que l'intégration doit nécessairement passer par « une perspective musulmane ». Les chercheurs se penchent sur les préjugés et discriminations dont seraient victimes les adeptes d'Allah, mais pas sur d'éventuels problèmes posés par ces adeptes.

6. Dans les ateliers: conservatisme et théologie

Les 26 ateliers organisés par le Centre font ressortir les convictions orthodoxes, conservatrices et discriminatoires de nombreux imams et bénévoles des associations.

Les synthèses (« CSIS Papers ») qui leur sont consacrées par le CSIS citent de nombreux versets et hadiths qui illustrent le sujet traité.

Ni les extraits inacceptables, ni les imams et bénévoles qui les défendent ne sont mis en question.

Même la sexualité doit être abordée « dans une perspective théologique » : autorisations et interdictions découlant de l'islam.

A propos du droit des successions, le CSIS explique comment le droit suisse peut permettre de discriminer une fille par rapport à son frère, conformément au « droit islamique ».

Les 26 ateliers qui se sont déroulés entre 2016 et 2018 font partie du projet « Les organisations musulmanes comme actrices sociales ». Les principaux sujets abordés sont résumés dans des « [CSIS Papers](#) » qui traitent de l'aumônerie, de la radicalisation, de la sexualité, des jeunes, etc.

On ne lit dans ces « Papers » aucune critique des convictions conservatrices et discriminatoires des participants, et aucune annonce de projets destinés à les faire évoluer.

En revanche, l'habituelle apologie des associations islamique est réitérée, ce qui appuie un autre leitmotiv: le souhait qu'elles se rapprochent des institutions publiques.

« Certaines organisations musulmanes agissent déjà comme actrices sociales dans ces domaines, même si leurs activités sont généralement méconnues du grand public. Que ce soit dans le travail avec la jeunesse, dans les offres de conseil

et de formation ou dans d'autres activités, il existe de nombreuses interfaces avec des institutions publiques, autant de points de rencontre qu'il s'agit d'agencer de manière constructive. »

Les reflets des ateliers montrent, contrairement à ce qu'affirme le CSIS, que la plupart des imams et acteurs des mosquées sont très conservateurs. Voici quelques échos de ces « CSIS Papers ».

Relations avec les médias

Les médias, c'est le thème qui a eu le plus de succès, les responsables musulmans étant très désireux d'apprendre à communiquer avec les journalistes.

«L'image médiatique des musulmans et de l'islam est, dans la grande majorité des cas, négative. (...) En effet, aucun autre groupe religieux n'est associé aussi fréquemment et aussi clairement à des propriétés et à des événements négatifs.»

N'y a-t-il pas quelques origines internes aux démocraties et liées à l'actualité planétaire à cet état de fait ? Le monde islamique est-il étranger aux questions d'islam ? Le CSIS tient dur comme fer à ne pas aborder ces questions.

«(...) chaque thème en rapport avec le domaine de la «visibilité» a tendance à être vu comme un problème: minaret, voile à l'école, voile intégral mais aussi l'enseignement de la natation à l'école ou le refus de poignée de mains entre hommes et femmes.»

N'y a-t-il aucune raison de critiquer ces mœurs ?

« Les expériences d'interactions réussies avec les médias ont également été thématiques. Par exemple, la distribution annuelle de roses aux passants organisée par l'association Frislam – « Fribourgeois musulmans » – durant le mois de jeûne du Ramadan, est à chaque fois source d'un écho positif dans la société et les médias. » (voir p.20)

Les auteurs du document font une longue description à la fois des failles des médias et des difficultés pour les musulmans à revaloriser leur image. Ces derniers

apparaissent là aussi comme victimes, cette fois des préjugés des journalistes, tant sur le plan de la violence que des rites.

Notons que jamais une allusion n'est faite aux contenus violents et à la condamnation des juifs et des chrétiens à l'enfer si souvent répétée dans le Coran. Et moins encore à l'origine des persécutions des chrétiens qui s'intensifient aujourd'hui dans le monde musulman.

Les auteurs regrettent que la parole ne soit pas assez donnée aux grandes faitières musulmane et trop souvent d'une part à Saïda Keller-Messahli et à son «Forum pour un islam progressiste» qui, selon eux, ne représentent pas grand monde. Et d'autre part à Nicolas Blancho qui, lui, rassemblerait «3000 à 4000 personnes». Un nombre qui, s'il était exact, serait proprement effrayant. En réalité, Blancho est en chute libre parmi les musulmans; il est par ailleurs pris par les médias pour ce qu'il est: un sinistre islamiste.

Une interview du porte-parole de *Frislam* Yassine Dhif clôt ce «Paper».

Aumôniers, aumônières

Les auteurs des ateliers consacrés à l'aumônerie citent de nombreux versets du Coran et des hadiths qui éclairent ce qu'est «l'assistance musulmane».

«Selon la tradition prophétique, le meilleur des êtres humains est celui qui est le plus utile aux autres»... (ce hadith précise en réalité qu'il s'agit des autres «musulmans»). Ou encore: «Prendre totalement soin d'autrui dans la peine fait donc partie intégrante de la relation à Dieu.»

Pour la Suisse, «un premier enjeu est de clarifier théologiquement des questions conceptuelles de base...» Un accompagnement musulman est recommandé, voire incontournable dans différents contextes, par exemple «lors d'un accompagnement en fin de vie et l'exercice de rites funéraires (...) pour un commentaire des enseignements du prophète Mohamed dans une situation donnée, pour la direction de la prière, la récitation du sermon du vendredi, la guidance durant le mois de jeûne du Ramadan ou encore la célébration de la fête du sacrifice.» Ce lourd cahier des charges n'a rien à voir avec l'aumônerie chrétienne qui s'est peu à peu

orientée vers l'accompagnement spirituel sans que la religion soit nécessairement présente. L'aumônerie musulmane s'adresse là encore avant tout à des croyants et pratiquants.

Dans le rapport sur les formations, une bénévole *« souligne ainsi pertinemment l'urgence d'une réflexion théologique spécifique pour chaque situation d'aumônerie rencontrée »*. Pour le CSIS, de nombreuses formations sont donc indispensables.

Ces ateliers consacrés à l'aumônerie dans les institutions publiques (hôpitaux, prisons, asile, armée) sont très fréquentés. C'est aussi le plus grand bassin de financement d'activités musulmanes qu'envisage le CSIS. Un projet pilote d'aumôniers musulmans s'est déroulé en 2016-2017 au Centre fédéral pour requérants d'asile de Zurich, sous l'égide de l'Association des organisations islamiques de Zurich (VIOZ) qui collabore étroitement avec le CSIS. Celui-ci a été chargé d'en faire le bilan et d'examiner la possibilité d'introduire cette aumônerie « à grande échelle ».

Le bilan a été positif, mais il n'existait pas de base légale pour le financement. Qu'à cela ne tienne: le CSIS a créé pour la rentrée universitaire 2020 une formation d'aumôniers musulmans pour lequel il a obtenu 87'000 francs. Quant à l'association VIOZ, elle va recevoir 165'000 francs pour la mise sur pied d'un service d'aumônerie avec formation assurée par le CSIS.

Deux projets censés prévenir la radicalisation.



Les aumônières portent le foulard et d'amples vêtements.

Est-ce un prérequis? (en haut: Dia Khadam, intervenante des HUG à GE et ZH et Belkis Osman, centre pour requérants d'asile à ZH) et de nouvelles diplômées, dont à gauche une activiste du groupe de Nicolas Blancho acceptée par inadvertance. (ZH, 2015)

Un atelier a réuni en 2016 [une vingtaine d'imams turcs](#) de Suisse alémanique qui œuvrent comme aumôniers dans les hôpitaux ou les prisons et souhaitent élargir leur activité. Les échanges entre imams se sont déroulés en turc.

Parmi les questions traitées, celle-ci montre la distance qui reste à parcourir pour rejoindre nos valeurs: un imam qui pratique dans un hôpital a-t-il le droit de poser sa main sur l'épaule d'une patiente afin de la consoler? Non, a répondu une minorité, c'est contraire aux prescriptions religieuses. Oui, pense la majorité, le but ultime de la religion est d'aider les gens.

Bilal Yildiz, un imam de Zurich présent dans cet atelier, officie comme aumônier dans les prisons et désire étendre son activité aux hôpitaux. Le titre de son tra-

vail de mémoire: «Les non-croyants peuvent-ils entrer au paradis?» (Le Coran affirme à de multiples reprises qu'ils sont condamnés à l'enfer.) Oui, a-t-il néanmoins répondu, «car le pardon d'Allah est plus grand que sa colère».

Jeunes musulmans

Ce «Paper4» sur les jeunes musulmans reconnaît la tendance de la jeunesse à s'intéresser à mille choses, dont pour certains la religion, mais peu ou pas à la fréquentation des mosquées. Les auteurs font remarquer que désormais des associations musulmanes existent dans presque toutes les universités suisses. «Elles défendent les intérêts des étudiants musulmans et organisent des conférences, des rencontres, des expositions, ainsi que des manifestations religieuses et interreligieuses.»

Ces groupes agissent souvent hors des associations. Pourtant, selon le CSIS, «les jeunes issus de la migration doivent accomplir un travail identitaire qui s'ajoute aux prestations exigées d'eux en matière de formation».

Le travail identitaire est donc indispensable ? Durant combien de générations ? Quant à cette «exigence» de formation, ne fait-elle pas partie des formidables opportunités que l'ascenseur social suisse offre aux jeunes musulmans ?

Un groupe de jeunes est à nouveau donné plusieurs fois en exemple, Frislam. «L'OFAS soutient actuellement, dans le cadre du programme Contre-discours et discours alternatifs positifs pour les jeunes, deux projets impliquant des groupes et associations de jeunes musulmans : le projet PositivIslam, mené conjointement par le CSIS et Frislam.» L'Office fédéral des assurances sociales a versé quelque 40'000 francs pour ce projet qui se solde par un lamentable échec.

Lorsque les jeunes musulmans, remarquent les auteurs du document, «sont à la recherche de lieux et d'occasions de réfléchir avec leurs pairs au fait d'être musulmans dans le contexte suisse», il est difficile «d'avoir accès aux sources publiques de soutien financier». Il serait donc souhaitable que ces associations contactent «le plus vite possible» les services ou les fondations utiles à leurs souhaits. «Elles pourraient les aider à préparer des projets participatifs et des demandes de fonds pour renforcer leur intégration sociale».

Trouver une salle pour « réfléchir » semble donc insurmontable sans argent. Mais le CSIS, on l'a compris, est tout indiqué pour participer à la préparation de projets et trouver des fonds. Il pourrait aussi accessoirement aider ces jeunes à forger cette « identité musulmane » qu'il considère comme indispensable à leur intégration.

Les auteurs donnent un exemple de la possibilité pour une association d'être soutenue par les autorités : « Depuis quelques années, il est possible de constater un soutien accru des services de l'Etat, des cantons et des communes aux projets de groupes et associations de jeunesse musulmane; c'est le cas, par exemple, pour le Fasting Day, une fête de rupture de jeûne organisée par le groupe Frislam : soutenu, en 2015, par la ville de Fribourg, il l'a été aussi, en 2016, par le canton de Fribourg puis, en 2017, de nouveau par la ville et, pour la première fois, par le Service de lutte contre le racisme. »

Après la fête de 2018, le caractère islamiste de cette association a été révélé par notre blog *Boulevard de l'islamisme*. Il n'y a pas eu de « Fasting Day » 2019.

Les lecteurs de ce dossier, de même que les Fribourgeois qui ont participé à ces soirées, n'ont pas eu le droit d'être informés par les médias sur ce caractère fondamentaliste de Frislam. Journaux et politiciens ont censuré notre découverte et le syndic de Fribourg a refusé de répondre à ce sujet. Quant à Mallory Schneuwly Purdie, elle nous a affirmé dans un courriel : « Le CSIS collabore avec l'association Frislam dans le cadre du projet PositivIslam uniquement (...) Le projet pilote se termine au 31 décembre, tout comme cette collaboration. » Vu le nombre de lauriers décernés à Frislam dans les documents du CSIS, cette réponse ressemble fort à une prudente dérobade.

Interdits sexuels



Il faut aussi, selon le document consacré au thème de la sexualité (CSIS Paper3), «acquérir des compétences sur les concepts et les méthodes de l'éducation en santé sexuelle dans une perspective théologique et musulmane».

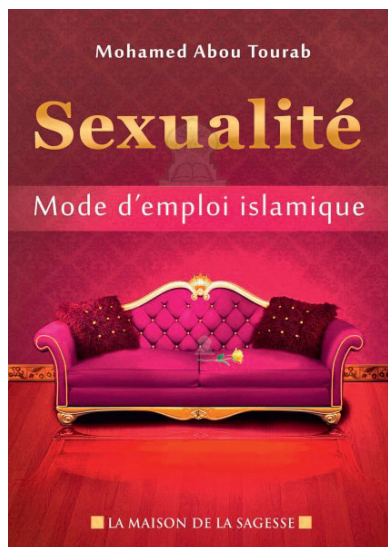
Les participants aux trois ateliers ont parlé de sujets tels que la virginité, les relations sexuelles, les grossesses hors mariage, des thèmes qui montrent que ces associations ont des préoccupations sensiblement semblables aux jeunes fille non musulmanes.

Mais Mallory Schneuwly explique qu'en islam, c'est le mariage qui constitue la forme d'organisation sociale permettant aux femmes et aux hommes « d'être actifs sexuellement ». Et elle donne dans le document la référence chiffrée de nombreux versets et hadiths relatifs au sujet, mais sans signaler leur contenu. Pourtant, quelques-uns auraient mérité un débat : 4:23 : *énumération des femmes interdites aux hommes* ; le verset suivant autorise à épouser des femmes mariées si elles sont des « captives de guerre » : 24:31 : *liste des règles et comportements demandés aux femmes, dont le verset utilisé aujourd'hui pour décréter l'obligation du voile, et un autre qui autorise les femmes à se montrer aux esclaves castrés*.

D'autres références concernent les droits et des devoirs des époux et aux conditions de divorce ou de répudiation : 4:4 : « *Donnez spontanément le douaire à vos femmes...* » Le verset précédent (4:3) que ne signale pas la formatrice, autorise à épouser quatre femmes, « *mais si l'homme craint de ne pas être équitable, il n'épousera qu'une ou des « captives de guerre »* ; 2:226-237 : versets relatifs à la répudiation qui dans le Coran est une prérogative exclusivement masculine ; 228 : les hommes ont « *une prééminence* » sur les femmes.

C'est une approche littéraliste et donc discriminatoire, mais jamais une discussion n'est proposée pour revoir ces versets à la lumière de notre époque et des valeurs de notre société.

Catherine Bugnon, spécialiste en santé sexuelle expérimentée (non-musulmane), qui intervient dans les écoles, relate les convictions qui résistent à l'évolution. Les garçons valorisent la virginité. *« J'ai rarement rencontré, commente la formatrice, une jeune fille qui se positionne clairement sur ce qu'elle pense de la virginité. Par contre, elle acquiesce aux commentaires des garçons. »*



Elle souligne le dilemme existant encore entre la culture d'appartenance et *« la culture dans laquelle ces jeunes vivent au quotidien »*. Il existe beaucoup de résistance à l'homosexualité, surtout chez les garçons, mais aussi chez les parents.

Rappelons qu'en 2019, des [chercheurs](#) ont révélé que 20% de jeunes musulmans suisses (17-18 ans) tolèrent la violence contre les [adhésions](#) à cette phrase : *« Quand une femme trompe son conjoint, il a le droit de la frapper »*).

Début décembre 2016, l'émission *« Varcarme »* de la radio suisse romande fait un [reportage](#) à l'atelier du CSIS « Education islamique et pédagogie de la sexualité ». Celui-ci est destiné à des animatrices de centres islamiques. La formatrice précise à la journaliste : *« Un principe des traditions normatives islamiques dit que tout ce que Dieu a créé sur terre est licite à l'être humain, hormis ce qui est spécifiquement interdit dans les sources (Coran et Sunna). Ce principe s'applique aussi à la sexualité. »*

Deux interdits sont cités pour les époux : les pratiques anales et la pénétration durant les règles des femmes.

Mallory Schneuwly Purdie souligne à propos de ces participantes, bénévoles des mosquées : *« Ce sont des femmes en charge de cours de valeurs islamiques (...) elles introduisent les jeunes et les enfants aux formules rituelles qu'il faut réciter avant / après manger, avant/après aller aux toilettes, avant/après des relations sexuelles... Tout ce qui se rapporte à la façon dont le musulman va se comporter au quotidien par rapport à son corps, à sa famille, à son dieu. »*

La formatrice du CSIS considère-t-elle qu'il n'y a aucun problème à ce que cette religion oriente tous les comportements des adeptes d'Allah ?

Une intervenante musulmane d'éducation à la sexualité a été invitée dans chacun des trois ateliers organisés. Les participantes ont parlé respect du corps, règles de pudeur, rapport à la sexualité dans le mariage.

Exemple soulevé dans cet atelier: une fille musulmane fréquente un garçon non-musulman. « *Quel message allez-vous donner à cette jeune fille ?* » demande la journaliste à l'intervenante musulmane. Réponse: « *On ne peut pas interdire d'aimer. Par contre, on dit: chez nous, ça ne se fait pas, on ne sort pas avec un garçon. Ma fille, si tu peux patienter, si tu es sûre de la personne, je t'encourage à la connaître un peu plus... Dans les limites de notre religion. Il faut essayer d'écouter, de comprendre, ne rien interdire... Moi, je vais essayer de [la] dissuader (...) Si tu es sûre, je t'encourage au mariage. (...) J'apporterai le cadre musulman: une jeune fille ne doit pas se marier avec un non musulman... Un homme, oui.*

Le CSIS s'attarde à la fin de cette synthèse sur l'approche d'Asma Lamrabet, une Marocaine qui relit et retraduit divers versets et hadiths, et conteste toute discrimination du texte fondateur.

Prévention de la radicalisation

Habituellement, un objectif majeur existe dans le traitement de la prévention de la radicalisation, ne pas mettre en cause l'islam. Originalité de ce « Paper2 »: il préconise un regard critique sur les sources. Les textes sont censés être enseignés en « *contextualisant dans les différentes époques le travail d'interprétation du Coran et de la Sunna* ». (...) *Il est important qu'ils (les centres islamiques) affrontent les questions difficiles comme celles du jihad armé et de la violence. Il est contre-productif de nier que le jihad armé a été pratiqué dans l'islam ou de dire à un jeune qui veut partir en Syrie (...) que le Prophète Mohammed n'a pas utilisé la violence.*»

Le CSIS insiste sur le riche apport des associations musulmanes à la prévention de la radicalisation, qui pour cette activité devraient être « **soutenues financièrement** ». Et plus précisément :

«...la fonction d'imam tout comme l'instruction religieuse (réd: les femmes enseignent aux femmes et aux enfants) sont des domaines encore aujourd'hui largement investis par des bénévoles aux parcours et formations variés. La professionnalisation de ces fonctions apparaît donc comme un impératif de la prévention. »

Successions: qu'autorise le droit suisse?

Ce « Paper6 » illustre la manière dont le CSIS approche les « sciences islamiques » et en l'occurrence le droit musulman. Les auteures, Mallory Schneuwly Purdie et Ricarda Stegmann ont interrogé des imams, des experts et des femmes sur la question des successions.

Le document explique d'emblée aux communautés musulmanes comment elles peuvent appliquer, dans les interstices du nôtre, leur droit d'origine divine.

Sur cette question des successions en islam, le citoyen lambda sait que la fille hérite de la moitié de la part du frère. Surprise, c'est cet exemple que le CSIS développe.

Les auteures rappellent qu'un projet de loi a été soumis par le Conseil fédéral au Parlement en 2018 afin de l'adapter aux changements sociologiques de la famille. Cette révision du droit sur les successions prévoit notamment de restreindre les réserves héréditaires. Ce n'est pas son but, mais le projet *« devrait également offrir aux familles musulmanes de nouvelles solutions. Celles qui souhaitent disposer de leur patrimoine selon les principes coraniques et le droit islamique qui en découle pourront à l'avenir le faire plus facilement... »*

Le duo interroge le professeur René Pahud de Mortanges, professeur d'histoire du droit et codirecteur du CSIS, sur *« les possibilités que le droit successoral suisse offre déjà, sous le régime de la loi actuelle aux musulmans et musulmanes (...) et quelles sont les dispositions applicables aux personnes étrangères ou au bénéfice d'une double nationalité »*.

Les étrangers (sans nationalité suisse), répond le professeur, peuvent opter pour le droit suisse ou celui de leur pays. *« Lorsque ce droit se base sur l'islam, il est donc possible, en toute légalité, de disposer de ses biens selon les principes islamiques. »*



Les chercheuses interrogent : quelles possibilités le Code civil suisse offre-t-il aux « musulman,e,s » vivant en Suisse, qui souhaitent disposer de leur patrimoine « *selon leurs propres conceptions, qu'il s'agisse de principes islamiques ou de représentations culturelles différentes* » ?

« *Les deux enfants héritent donc en principe à parts égales, et au minimum 3/4 de la succession. En admettant à présent que le père ait voulu favoriser son fils par rapport à sa fille, il aurait la possibilité de le faire par le biais d'un testament (...). Concrètement, cela signifie qu'il peut lui léguer la quotité disponible.* »

Ses interlocutrices traduisent : « *Ce qui veut dire que le droit successoral suisse dispose d'une certaine marge de flexibilité, suffisante pour permettre aux musulman,e,s qui le souhaitent de disposer de leur héritage comme ils ou elles l'entendent ?* »

« *C'est cela. En sachant que le droit suisse offre encore d'autres solutions. Le fait pour la fille, par exemple, de renoncer à son héritage. (...). Il lui suffit de déclarer qu'elle renonce à la succession pour que le fils hérite de tout: c'est tout à fait légal.* »

Autre possibilité : « *... dans le cas où la fille ne renonce pas à la succession mais accepte son statut d'héritière, les héritiers sont alors libres, dans le cadre de la procédure de partage, de répartir l'héritage de manière différente de la dévolution en parts égales initialement prévue. Nous sommes alors dans le cas de figure de ce qui se serait produit si le droit islamique s'était appliqué, c'est-à-dire que le fils hérite du double de ce qu'hérite sa sœur.* »

Le droit musulman est très discriminatoire. Lorsque le défunt n'a qu'une fille, l'oncle hérite. S'il n'a qu'un fils, le fils hérite. Par ailleurs, un non-musulman (par exemple une épouse chrétienne) ne peut hériter d'un musulman. Les enfants adoptés ne peuvent pas non plus hériter. Suite à une péripétie amoureuse de Mahomet, l'adoption pleine et entière a été interdite par ce droit.

La valorisation des associations islamiques dans leur rôle intégrateur est à nouveau prise en défaut : « La plupart des imams que nous avons interrogés se rattachent à une approche classique des textes religieux, qui est aussi l'approche la plus répandue dans les pays musulmans. Cette catégorie considère que le Coran est la parole d'Allah, éternelle et établie une fois pour toutes, qu'il se caractérise par la justice et la perfection divine, et que ses règles ne devraient par conséquent tout simplement pas pouvoir être modifiées ou ignorées par les humains. »

« *Les conditions dans lesquelles les versets du Coran ont été révélés sont aujourd'hui très différentes : raison pour laquelle la doctrine classique en matière de droit successoral devrait être repensée ou même – selon une petite minorité – totalement abandonnée au profit du droit suisse.* »

La proportion de femmes qui tiennent aux règles islamiques « *est toutefois exactement l'inverse de celle observée chez les imams* ».

Parmi les guides spirituels : **Mostafa Brahmi**, réfugié de la guerre civile algérienne comme membre du FIS, est mentionné. C'est un imam itinérant qui est régulièrement invité par les associations-mosquées romandes. Il est cité dans ce « Paper » comme exemple de la version fondamentaliste des successions.

Il est également interviewé, cette fois comme promoteur de l'islam du CSIS dans la synthèse consacrée à l'aumônerie. Il œuvre comme « guide spirituel » dans les hôpitaux. Pour lui, le plus important dans cette fonction est de « *connaître l'islam et les rites* ».

7. Renégocier nos normes, multiplier les aménagements

Spécialiste de la formation au CSIS, Mallory Schneuwly Purdie est indulgente face aux propos d'islamistes littéralistes.

La formatrice plaide par ailleurs pour de nombreux aménagements: halal, burkini, foulard à l'école, etc.



La principale formatrice du centre, Mallory Schneuwly Purdie, œuvre en faveur des musulmans depuis une vingtaine d'années. Le livre « Islamophobie ou légitime défiance ? » (p.142-146) décrit sa compréhension des musulmans, y compris très intégristes.

A propos de Youssef Ibram, Frère musulman incapable de condamner la lapidation, elle nous dit: « *C'est quelqu'un de modéré, qui essaie d'intégrer les musulmans. On ne peut pas lui demander de dire que la lapidation n'est pas coranique, car cela fi gure dans les sources. Tout au plus peut-on dire qu'il est un peu littéraliste.* »

La diversité musulmane de Suisse exclurait selon elle tout extrémisme: « *Les musulmans qui vivent ici n'ont en commun que l'appartenance déclarée à l'islam, et encore, dans une acception minimaliste du terme: la croyance dans le Coran, la sunna et le Prophète.* »

[Mallory Schneuwly Purdie](#) est invitée par la radio romande le 13.07.2016. A propos d'un départ raté en Syrie, elle « s'interroge » sur le fait que l'on envoie au tribunal un jeune qui a simplement pris un billet d'avion pour la Turquie et échangé quelques SMS compromettants.

« Il y a des gens qui partent simplement parce qu'ils cherchent un autre projet de société, parce qu'ils ne se retrouvent pas dans les valeurs et ce que la société ici apporte. »

Sur le même thème, [Hansjörg Schmid](#):

« Je pense que les facteurs extra-religieux pèsent dans ces cas-là davantage que la religion elle-même. Généralement, ces jeunes sont confrontés à de sévères conflits d'adolescence, ils se sentent rejetés, ne voient pas de perspectives. »

Étranges arguments.

D'innombrables jeunes gens non musulmans vivent des conflits d'adolescents, rêvent d'un autre projet de société, se sentent rejetés, pensent leur avenir bouché. Ils ne vont pas pour autant agresser, voire assassiner des gens qui ont d'autres convictions religieuses qu'eux.

Autre question du journaliste à Mallory Schneuwly: pourquoi l'hostilité à l'égard de l'islam augmente-t-elle ?

« La présence des musulmans et de l'islam remet en question certaines façons de faire, tout simplement. (...) On n'est pas habitué à se remettre en question. La présence de l'altérité, de la pluralité, fait qu'il doit y avoir des renégociations des normes. »

Peut-on discuter de cette altérité, contester ces nouvelles normes ? Non, estime le CSIS.

Autre question : pourquoi les musulmans s'expriment-ils si peu après des actes terroristes ? Parce que, répond notamment la formatrice, «*la foi, on la vit en famille de manière intime...*». Bizarre, alors que se multiplient partout (dont au CSIS) les revendications visant à donner plus de visibilité à l'islam dans l'espace public.

Le journaliste, citant des citoyens critiques: «*En Suisse, on pratique la religion comme les Suisses, dans le cadre familial, mais on s'abstient d'exiger de manger halal à l'école ou de demander un congé spécifique pour le ramadan. Est-ce que vous souscrivez?*» Non, elle ne souscrit pas. «*Pour moi ce sont des aménagements qui peuvent être négociés.*»

La foi ne se vit déjà plus en famille, de manière intime...

Le journaliste continue: «*Il y a des musulmans aussi qui disent « attention, n'accordez pas de dérogations, refusez absolument le halal dans les cantines scolaires, c'est le début de la fin... »*» Mallory Schneuwly: «*... je pense qu'il est peut-être important de mener certaines réflexions et de réfléchir à certaines pratiques, si effectivement elles mettent en péril l'équilibre démocratique, le vivre ensemble, ou si justement elles ne peuvent pas plutôt favoriser ce vivre ensemble.*»

Lorsque notre Cour suprême autorise le voile d'une fillette à l'école, la formatrice écrit dans [son blog](#) : «*L'appareil professoral doit être neutre confessionnellement, mais l'espace scolaire peut être investi par les signes d'appartenance religieuse des écoliers.*»

En connaît-elle d'autres, de ces signes d'appartenance religieuse, que ceux des musulmans si l'on met hors-jeu la grande plaisanterie des kippas ou des grandes croix dont personne ne réclame la présence à l'école publique?

Mallory Schneuwly est opposée tant au niqab qu'à son interdiction. Elle déclare le 28 août 2016 sur la RTS à propos d'un sondage: «*Actuellement, on a toute une rediscussion sur ce que sont aujourd'hui, au 21e siècle, ces fameuses valeurs occidentales.*»

[Le burkini ne lui pose pas de problème.](#) Au contraire: «*[Il] crée un malaise, au même titre que le voile, car il met en avant des différences culturelles et religieuses concernant le corps et la pudeur. (...) Adoptons par exemple d'autres lunettes et es-*

sayons de voir le burkini comme une invention, d'ailleurs récente, qui permet à des jeunes filles de participer avec leur classe à une activité scolaire à la piscine. Le burkini serait ainsi une pratique non plus excluante mais, au contraire, pouvant favoriser l'intégration. »

Esma Isis, diplômée en « sciences islamiques » et collaboratrice du centre, porte le foulard. Selon elle, on ne trouve nulle part dans le Coran, une discrimination entre hommes et femmes ou une hiérarchie entre les sexes. Il s'agirait uniquement de normes et de valeurs culturelles. Esma Isis peut donc parler grâce à cette nouvelle lecture « femmes musulmanes » à un forum d'entrepreneurs, « femmes et violence dans l'islam » à une paroisse réformée, ou introduire l'islam à des élève d'un cycle d'orientation bernois. (*Rapport annuel 2016*).

8. Questionnements

1. Une si petite minorité ?

En travaillant quasi exclusivement avec des groupes de musulmans pratiquants, principalement les associations islamiques, le CSIS se désintéresse d'une immense partie de la population de culture musulmane.

Dans son «Paper» sur les médias, le Centre le reconnaît: «... *comme certaines enquêtes le montrent, les musulmans ne sont pas plus religieux que les catholiques ou les protestants.* »

L'une de ces enquêtes a été publiée en 2017. Elle confirme que les musulmans présents en Suisse sont très peu pratiquants, moins que les chrétiens : 40 % d'entre eux n'ont pas prié une seule fois au cours des douze derniers mois (25 % des catholiques, 34 % des protestants).

Peut-on considérer au vu de ces constats que l'approche religieuse du CSIS représente «les musulmans de Suisse» ?

2. Faire place à la religion musulmane dans les institutions profanes

Au nom de son rôle d'intégration, le CSIS offre des formations aux travailleurs sociaux musulmans, animatrices musulmanes, éducateurs musulmans, experts musulmans. La religion fait partie de ces formations... au nom de l'intégration et de la prévention de la radicalisation. Ce qui paraît pour le moins discutable.

Le CSIS propose des formations aux collaborateurs des mosquées afin de renforcer l'efficacité de leur enseignement religieux et de permettre leur présence dans les institutions profanes. Est-ce bien le rôle de l'Etat de rendre plus performante une religion qui a déjà pour caractéristique d'être extraordinairement prosélyte car suprématiste, qui rejette (voir le Coran) ceux qui ne la partagent pas (voir dans la sphère musulmane aujourd'hui la tendance à la persécution et donc à la disparition des chrétiens) ?

Combien de citoyens suisses souhaitent avoir affaire dans les domaines laïques à des professionnels musulmans affichant leur étendard religieux ? Surtout lorsque

L'on sait que 25% des habitants de Suisse n'ont pas d'appartenance religieuse, un chiffre en hausse constante. Parmi les religions, seule [la population musulmane est en hausse.](#)

3. La société doit-elle s'ouvrir aux pratiques musulmanes ?

Une partie importante de la population est méfiante, voire hostile à cette religion et à ses « signes visibles » à cause des crimes et des discriminations commis en son nom, et à cause des revendications religieuses qui se multiplient dans les sociétés occidentales.

Ne serait-il pas logique et démocratique de faire de ces critiques un objet de débat au sein du Centre plutôt que les rejeter en les qualifiant de préjugés ?

4. Des rites et des conflits

Encourager les communautés musulmanes à exiger au contraire la présence de leurs rites et croyances dans l'espace public, n'est-ce pas faire le jeu du vaste mouvement de normalisation et de contrôle des communautés musulmanes par les groupes islamistes (Frères musulmans, salafistes, e tc.) qui exigent que certains pratiques soient acceptées par nos sociétés ?

Et n'est-ce pas alimenter ce qui est à l'œuvre, à cause de ces revendications, dans tout l'Occident : conflits, déchirements, fractures sociales ?

5. Promesse non tenue ?

L'un des fondements de la création du CSIS était ce constat: la plupart des imams et des enseignants musulmans « ne connaissent pas la société suisse, sa culture et ses lois ». Or, le CSIS semble surtout valoriser la doxa musulmane, jusqu'à défendre un droit d'origine divine. Améliorer l'image de cette doxa auprès du grand public est une de ses grandes orientations.

6. Rendre les représentants musulmans plus efficaces dans la diffusion de leur doxa, est-ce favoriser l'intégration ?

Financer des nouvelles méthodes d'enseignement de l'arabe, organiser des séminaires sur la sexualité ou sur la gestion d'une association islamique, où le reli-

gieux est toujours imbriqué, rendre plus efficace l'enseignement de la religion elle-même, est-ce le rôle de l'Etat? Un Etat qui par ailleurs a mis sur pied d'innombrables moyens d'intégrations destinés à l'ensemble des migrants extra-européens et pas spécifiquement aux musulmans?

Injecte-t-on autant d'argent pour expliquer les attraits laïques de notre société?

Selon le rapport d'activités 2018, Hansjörg Schmid a traité du thème «Suisse postlaïque? Perspectives sociales et interreligieuses». Etrange sujet...

7. Nos valeurs ignorées

Un institut d'intégration ne devrait-il pas valoriser notre culture, notre Etat de droit, nos libertés, tous principes décidés par le peuple? Montrer les opportunités formidables offertes aux musulmans comparées aux discriminations, inégalités et gouvernance des États islamiques? Il semble au contraire que le CSIS s'assure que les citoyens de culture musulmane restent au sein de l'islam – un islam de Suisse imaginaire – et qu'ils critiquent notre société en son nom.

8. Pas de débat public et politique

Contrairement à l'assurance, lors de la création du CSIS, que le Centre serait un lieu de débat, il n'en est rien. La vaste partie de la population de Suisse qui souhaite des éclaircissements sur le type d'enseignement que proposent les mosquées ou sur les liens entre violence et textes fondateurs de l'islam sont bannis de cette enceinte. Le CSIS ignore ainsi nombre de questions légitimes.

Toutes ces activités ressemblent fort à un processus d'islamisation de notre société financé par les pouvoirs publics.

ANNEXES

1. Sondages

Ceux qui n'ont pas droit de cité au CSIS

2014 : 49% des jeunes Suisses pensent que les étrangers sont un problème.

2017 : 46% des jeunes Suisses considèrent les musulmans comme une menace.

2017 : 38% des Suisses se sentent menacés par les musulmans (16% en 2004). 81% pensent que les autorités sont trop laxistes envers les prédicateurs de haine. 80% pensent que seuls les dignitaires islamiques qui reconnaissent l'Etat de droit, l'égalité hommes-femmes et la séparation de la religion et de l'Etat de-vraient pouvoir entrer dans le pays. 60% rejettent l'idée d'une reconnaissance étatique de l'islam.

2017 : C'est autour des musulmans que se cristallisent les plus fortes tensions sociales. Lorsque des caractéristiques négatives sont présentées, 17% des son-dés estiment que celles-ci s'appliquent aux musulmans, 12% aux juifs et 4% aux Noirs.

2017: L'islam doit-il devenir **une religion officielle en Suisse**? Sondage des lec-teurs du Matin du 7 octobre: 86,7% de «non» sur environ 4500 réponses

2018 : 76% des Suisses approuveraient l'initiative anti-burqa, 69% accepte-raient d'interdire le foulard à l'école, 48% diraient oui à une reconnaissance de l'islam sous conditions (sondage: Matin dimanche et Sonntagszeitung).

2019 : 52% des personnes interrogées pensent que les étrangers sont trop nombreux en Suisse. 28% estiment que les musulmans ne devraient pas être autorisés à immigrer dans notre pays (Haute École zurichoise des sciences appliquées).

2. Financement 2018 du CSIS

Le financement principal du CSIS en 2018 a été assuré par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), ainsi que par l'Université de Fribourg.

Les informations suivantes m'ont été données par les différents services de la Confédération qui financent le CSIS et par celui-ci. Il n'est pas simple de s'y retrouver avec trois facultés et de nombreux contributeurs.

Le Centre est principalement financé par les pouvoirs publics. La manne offerte à ses débuts par la Fondation Mercator (1,4 millions) sera épuisée en 2020. Le CSIS cherche de nouvelles sources de financement.

En 2016, le Centre comprenait 8 salariés et 2 doctorants boursiers. En 2018, il comptait 13 salariés et 7 doctorants. (*Salariés : personnes et non équivalents-plein temps.*)

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)
et fonds propres de l'Université de Fribourg. **415'100.-**

Programme de doctorat « Islam et société: études islamo-théologiques ».
Principalement Fondation Mercator Suisse **291'700.-**

Université de Fribourg **267'500.-**

Autres mandats de la Confédération (Secrétariat aux migrations, Département fédéral des affaires étrangères, Office fédéral des assurances sociales) **210'500.-**

Mandats publics. Formation continue « Aumônerie et accompagnement dans un contexte interreligieux », promotion de l'intégration du canton de Zurich. Projet similaire à l'hôpital cantonal de Saint-Gall (KSSG) soutenu par l'Hôpital et le Centre de compétence Intégration et égalité (KIG) du canton. Divers mandats de formation. **136'100.-**

Programmes internationaux
(Uni de Salford, SOAS et Christ Church UK) **17'800.-**

Fonds national suisse : organisation d'un colloque **4100.-**
(Le FNS finance aussi trois doctorants.)

Total **1'342'800.-**

Le projet « *De l'objet du conflit au sujet du conflit* », 2019-2022, est financé par le Fonds national suisse à hauteur de **812'600.-** (203'150.- par an).

Hansjörg Schmid: « *Le projet est d'une importance capitale pour la mise en place structurelle et institutionnelle des études théologiques islamiques en Suisse, le développement du contenu scientifique des problèmes socio-éthico-sociaux et la combinaison exemplaire des approches interdisciplinaires.* » (rapport d'activités 2018).

Le projet concernant les **imams** est soutenu par le Département des affaires étrangères (DFAE), **10'000.-**

Le projet « **Droit de l'héritage en islam** » est soutenu, indique mystérieusement le CSIS, par « un don privé en provenance de Suisse ». Montant inconnu.

Mireille Vallette

Journaliste RP

Essayiste et blogueuse

Le blog, anciennement intitulé

Boulevard de l'islamisme, est désormais intitulé

Islamisme en Suisse

islamismeensuisse.blogspot.com

vallette.mireille@gmail.com

Auteure des ouvrages suivants:

- «Le radicalisme dans les mosquées suisses», éd. Xénia (2017)
 - «Boulevard de l'islamisme», éd. Xénia (2012)
- «Islamophobie ou légitime défiance?», éd. Favre (2009)

Fondatrice

de l'Association suisse vigilance islam (ASVI)

vigilanceislam.com

Case postale

1200 Genève